

2010

Plan de communication



Municipalité de **Sainte-Anne-des-Lacs**

Table des matières	Page
Remerciements.....	3
Définitions.....	4
Le plan de communication 2010.....	5
La situation actuelle.....	7
Les buts visés.....	8
Les publics cibles.....	9
Le slogan.....	10
Les nouvelles activités de communication 2010 et les coûts reliés.....	11
Les communications maintenues en 2010.....	20
Tableau sommaire des moyens de communication 2010 et des coûts.....	27
Mesures de l'efficacité du plan de communication 2010.....	28
Considérations pour le Plan de communication 2011.....	29
Annexe 1.....	30

Remerciements

Les membres du Conseil municipal tiennent à remercier les employés de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs qui ont exprimé leurs idées et leurs suggestions pour ce plan de communication 2010, soit Frédéric Bock, Éric Brunet, Frédéric Girard, Dominique Jarry et Kim Valade, ainsi que le citoyen Jean-Claude Fredette qui ont enrichi la réflexion par leurs observations et commentaires.

Les membres du Conseil tiennent à souligner d'un façon plus particulière le travail du directeur général Jean-François René, pour ses recherches et pour son aide au calcul des coûts des activités de communication que ce plan contient.

Définitions

Le mot « citoyen » sera utilisé au sens large dans ce plan. Il signifiera une personne physique, homme ou femme, de tout âge, qui habite ou qui paie des taxes municipales à Sainte-Anne-des-Lacs.

Les mots « entrepreneur », « commerçant » et « artisan » sont interchangeables dans le texte et ils signifient une personne physique ou morale dont la place d'affaires ou de travail est située dans la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs.

La forme masculine a été utilisée pour alléger le texte.

Le plan de communication 2010

Le plan de communication 2010 de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs s'inscrit dans une démarche du Conseil municipal de rendre public les décisions et les projets qui ont trait aux affaires courantes et au développement à venir de la Municipalité et ce, tout en voulant favoriser la participation des citoyens aux affaires municipales, ainsi qu'aux projets communautaires.

Ce plan tient compte d'une réalité bien concrète à savoir que la grande majorité des citoyens n'assiste pas aux assemblées mensuelles du Conseil municipal et que la façon principale aujourd'hui pour eux de savoir ce qui s'y déroule est de lire les comptes rendus mensuels, «les échos du conseil municipal de Sainte-Anne-des-Lacs » du Journal de Prévost, de consulter le site Internet de la Municipalité et de lire les trois publications annuelles du bulletin municipal. Le Conseil croit qu'il y a lieu et place de rejoindre plus souvent les citoyens sur les enjeux municipaux, dans un langage clair et facile à comprendre. Une bonne communication peut être mobilisatrice et c'est ce que le Conseil municipal souhaite obtenir comme bénéfice premier pour son plan de communication 2010. Un citoyen bien informé, sensibilisé et sollicité est un citoyen qui peut participer davantage, se faire entendre et améliorer sa qualité de vie, ainsi que celle des gens de sa communauté.

Ce plan inclut également des initiatives de communication qui auront pour but de favoriser la participation des citoyens aux activités des groupes communautaires de manière à augmenter le travail bénévole qui profitera à la collectivité, de favoriser la participation des citoyens aux activités culturelles que nous voulons plus nombreuses, ainsi qu'aux activités de loisirs de la Municipalité pour une vie citoyenne active et plaisante pour le plus grand nombre possible de personnes.

Les nouveaux moyens de communication en ligne et moins onéreux tels le site Internet de la Municipalité et les réseaux sociaux sur Internet, seront utilisés. De plus en plus de citoyens, et c'est là une tendance qui s'observe aussi à l'extérieur de la Municipalité, les utilisent, les plus jeunes en particulier.

Le nombre de communications postales aux citoyens de type «dépliant» sera quant à lui réduit considérablement. Nous avons observé qu'il s'agit là d'un désir important de la population de procéder de la sorte.

Le Conseil municipal désire une gestion par objectif pour les communications de la Municipalité. Ainsi, les objectifs de communication déterminés par le personnel cadre de la Municipalité devront être mesurables et les activités devront être évaluées et documentées en fonction des résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés. Chaque objectif devra viser un public cible spécifique. Le personnel cadre de

la Municipalité devra maintenir une base de données par activité/projet, de manière à améliorer ces mêmes projets l'année suivante advenant qu'ils soient reconduits. Il s'agit essentiellement de s'assurer

que les taxes que paient les citoyens seront utilisées à bon escient pour les communications de la Municipalité, avec des résultats vérifiables et documentés. Ces objectifs et résultats observés seront conservés dans une base de données afin d'établir une base de comparaison pour les communications de la Municipalité pour les années à venir. Ainsi, plus nous avancerons dans le temps, plus nous pourrons définir des objectifs précis avec des pourcentages d'augmentation de connaissances, d'opinions et de comportements, pour des publics cibles précis et dans un temps donné.

L'efficacité du programme et des activités de communication sera mesurée selon les résultats obtenus par rapport aux objectifs prédéterminés, ainsi que par un sondage qui sera réalisé auprès de citoyens en novembre 2010. Voir la section « Mesures de l'efficacité du Plan de communication 2010 ».

La Municipalité ne privilégie pas, d'une façon générale, un moyen de communication au détriment d'un autre. Ils sont choisis en fonction des objectifs et non pas en fonction du niveau de confort avec les moyens.

Les messages d'information doivent être diffusés sur plus d'un type de média et ils doivent être répétés aussi pour rafraîchir la mémoire des gens. Les citoyens seront toujours incités à consulter le site Internet de la Municipalité pour connaître les détails d'un événement.

La situation actuelle

En 2009, la Municipalité a dépensé pour l'ensemble de ses communications, un montant de \$40,100.36¹, soit un montant représentant neuf dixième de 1% du budget de la Municipalité.

La répartition des sommes engagées par type de service/activité est comme suit :

• Administration	\$16,780.06	42.0%
• Loisirs	\$ 9,778.20	24.0%
• Soirée des bénévoles	\$ 6,750.00	17.0%
• Urbanisme	\$ 2,369.81	6.0%
• Environnement	\$ 1,641.75	4.0%
• Travaux publics	\$ 1,381.38	3.0%
• Activités culturelles	\$ 1,124.16	3.0%
• Sécurité publique	\$ 275.00	1.0%
Total	\$ 40,100.36	100.0%

L'annexe 1 contient les dépenses de communication 2009 par activité.

Il est de notre avis que les communications 2009 de la Municipalité ont été **efficaces** et ce, considérant les ressources financières allouées. Le personnel cadre de la Municipalité a su prioriser et produire des communications adéquates, notamment avec le bulletin municipal bilingue, les coroplasts affichés aux entrées du village, ainsi qu'avec le site Internet convivial.

Actuellement, la communication est une responsabilité partagée entre le directeur général et les directeurs de service, avec des postes budgétaires distincts par service dans la comptabilité. Le Conseil

¹ Le détail des transactions de communication de 2009 est à l'annexe 1 de ce document.

ne recommande pas la centralisation de ces postes. Il suggère toutefois la **centralisation de la responsabilité** de l'ensemble des communications à une seule personne, ainsi que la coordination du travail avec les différents départements et avec les fournisseurs. Ainsi, la personne en charge devra maintenir un chiffrier-maître excel contenant les coûts globaux du plan et avec une page par activité de communication contenant les coûts spécifiques à cette activité, ainsi que les objectifs et les résultats obtenus.

Buts visés des communications en 2010

Le Plan de communication 2010 est le premier jalon de mise en oeuvre de la **vision** des communications du nouveau Conseil municipal pour les années 2010, 2011, 2012 et 2013. Cette vision est décrite ci-dessous, avec des buts visés pour les prochaines années.

1. Des citoyens mieux informés à propos des bénéfices des projets à venir, ainsi que ceux attendus des changements apportés à la réglementation municipale (**connaissance**) ;
2. Des citoyens qui participent davantage aux affaires municipales. Favoriser le **dialogue** entre les membres du Conseil municipal et les citoyens, pour augmenter leur (les citoyens) intérêt et leur participation (les citoyens) (**comportement**) ;
3. Des citoyens qui participent davantage aux activités culturelles de la Municipalité, aux activités de loisirs, ainsi qu'aux activités liées à la protection de l'environnement (**connaissance, comportement**) ;
4. Des citoyens qui participent davantage aux activités des organismes communautaires de Sainte-Anne-des-Lacs (**connaissance**) ;
5. Des citoyens et des entrepreneurs mieux sensibilisés aux bonnes pratiques et sur les obligations qui leur incombent en matière de sécurité publique et de bon comportement (**connaissance, attitude, comportement**) ;

6. Des citoyens et des entrepreneurs mieux sensibilisés sur les bonnes pratiques et sur les obligations qui leur incombent en matière de protection de l'environnement (**connaissance, attitude, comportement**) ;

7. Des moyens et des pratiques de communication **écoresponsables**.

Les gestionnaires de la Municipalité devront s'assurer que chaque programme ou activité de communication qu'ils concevront contiendra un ou des objectifs mesurables et en lien direct avec les buts visés.

Publics cibles

Les publics cibles (non mutuellement exclusifs) du Plan de communication 2010 sont :

- Les résidents, les locataires et les villégiateurs de Sainte-Anne-des-Lacs ;
- Les nouveaux résidents, locataires et villégiateurs de Sainte-Anne-des-Lacs ;
- Les parents des jeunes qui habitent à Sainte-Anne-des-Lacs ;
- Les aînés de Sainte-Anne-des-Lacs ;
- Les artistes et les artisans de Sainte-Anne-des-Lacs ;
- Les organismes communautaires de Sainte-Anne-des-Lacs ;
- Les commerçants et les entrepreneurs de Sainte-Anne-des-Lacs ;
- Les fournisseurs actuels et potentiels de la Municipalité, qu'ils résident ou non à Sainte-Anne-des-Lacs.

Les gestionnaires de la Municipalité pourront ajouter et mettre à jour cette liste de publics cibles. Ils devront s'y référer à chaque fois, dans la définition de leurs objectifs mesurables de communication.

Il est à noter que l'année 2010 sera l'année où , en plus des évaluations qualitatives des gestionnaires, des données statistiques quantitatives seront accumulées pour chaque activité de communication, de sorte que la Municipalité aura des bases de comparaison pour les années subséquentes, comme par exemple le nombre de participants pour une activité de loisirs qui aura été publicisée au préalable.

Slogan (positionnement – identité)

La Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs désire se doter d'un slogan qui représentera bien ce qu'est notre village.

Le slogan devra indiquer de façon simple le positionnement ou l'identité du village, pour un citoyen qui y reside, ainsi que pour un citoyen qui songe à s'y établir.

Nous proposons d'établir un concours ouvert aux citoyens pour trouver un slogan identitaire pour la Municipalité , un slogan de quatre mots ou moins.

Le slogan² sera intégré aux communications de la Municipalité et il pourra être utilisé sur les communications et sur un éventuel panneau de bienvenue à l'entrée du village, par exemple. Il sera utilisé avec le logo et les couleurs municipales existants, ce qui pourrait constituer une signature graphique de la Municipalité dans ses communications ultérieures.

Un comité de citoyens sera formé pour choisir le slogan gagnant du concours, un travail coordonné par la Municipalité.

² Nous aurons besoin d'une vérification légale pour l'utilisation du slogan choisi. Il faudra s'assurer qu'il ne soit pas protégé déjà par un droit d'auteur ou par une marque de commerce pour ne pas faire face à des poursuites judiciaires.

Les nouvelles activités de communication

Le billet du maire

Le billet du maire consistera en une chronique mensuelle du maire Claude Ducharme qui sera publiée sur le site Internet de la Municipalité et dans le Journal de Prévost. Elle occupera un quart de page dans ce journal, dans la section dédiée à Sainte-Anne-des-Lacs (entre celle dédiée à Prévost et celle dédiée à Piedmont). Cette chronique aura pour objectif d'informer les résidents, les locataires et les villégiateurs de Sainte-Anne-des-Lacs sur le POURQUOI des décisions qui sont prises au Conseil municipal concernant les changements apportés à la réglementation municipale, sur les projets à venir pour lesquels les citoyens seront invités à donner leur opinion, voire à y participer activement, ainsi que pour sensibiliser les citoyens aux enjeux environnementaux, aux impératifs de maintien de bons comportements citoyen, ainsi que pour rappeler des consignes importantes de sécurité publique à respecter sur le territoire de la Municipalité.

Objectifs : qu'un minimum de 50% des résidents et locataires sondés indiquent qu'ils lisent régulièrement le billet mensuel du maire dans le Journal de Prévost.

qu'un minimum de 10% des résidents, locataires et villégiateurs sondés indiquent qu'ils lisent régulièrement le billet mensuel du maire sur le site Internet de la Municipalité.

Espace journal pour la Municipalité et pour les groupes communautaires

La Municipalité et les groupes communautaires auront l'espace restant de la demie page mensuelle dans le Journal de Prévost pour des communications, le tout géré par le responsable des communications identifié.

Objectif : que 50% des résidents - locataires - villégiateurs sondés indiquent qu'ils lisent régulièrement les communications municipales et les annonces des groupes communautaires dans le Journal de Prévost.

Coûts	mensuel	8 mois(mai à déc.2010)
• espace média ½ page 1 couleur, contrat de 8 mois	\$430	\$3,440
• Rédaction-révision	\$120	\$ 960

• Mise à jour Internet, ½ heure		\$ 10	\$ 80
	Total	\$560	\$4,480

Le Journal de Prévost est une excellente option de rendement supérieur « coûts-bénéfices » pour la Municipalité , pour les raisons suivantes :

- Sa vocation communautaire permet d’offrir des tarifs très avantageux, avec un escompte de volume pour la Municipalité ;
- Le Journal est publié mensuellement et il a une belle qualité de papier, agréable à l’oeil ;
- Il est distribué dans 1,800 boîtes postales à Sainte-Anne-des-Lacs ;
- Il est aussi distribué dans des établissements publics du village : Hôtel de Ville (30), Matériaux Robert Boyer (15), Bonichoix (70), Boni-Soir (60), Matériaux BMR (25) ;
- Nous avons un service inclus de mise en page qui peut varier sensiblement d’un mois à l’autre, procurant ainsi de la flexibilité pour la Municipalité dans la disposition des messages, avec graphisme incorporé pour les titres ;
- Le papier et l’encre végétale utilisés sont recyclables à 100%.

Espace dans le Bottin de Sainte-Anne-des-Lacs pour la Municipalité et les groupes communautaires

Le Bottin de Sainte-Anne-des-Lacs est distribué dans l'ensemble des boîtes postales de Sainte-Anne-des-Lacs à chaque année, en début juin. Il est un guide pratique que les citoyens gardent toujours tout près puisqu'il contient les numéros de téléphone des citoyens et des commerçants de Sainte-Anne-des-Lacs.

Ce document est destiné aux gens qui ne consultent pas le site Internet de la Municipalité et qui pourront y voir des règles ou instructions municipales aux citoyens, qui seront écrites dans un langage simple et aéré. Les services municipaux pourront y inclure les informations qui ne risquent pas de changer dans une année et qui constitueraient un rappel des bonnes procédures à suivre pour un bon comportement citoyen. On pense ici à l'environnement, comme par exemple l'obligation pour le citoyen d'obtenir un permis pour les coupes d'arbres, connaître les heures d'ouvertures de l'Écocentre, les règles de sécurité publique, les heures d'ouverture de la bibliothèque, etc.

Une page pourra être dédiée aux organismes communautaires afin qu'ils puissent aussi annoncer leur mission, leur Site Internet, leur horaire, etc., le tout géré par la Municipalité.

Ce document, contrairement aux dépliants, ne risque pas de prendre le chemin du recyclage avant la réception du bottin de l'année suivante.

Les communications du maire dans le Journal de Prévost et sur le site Internet feront référence occasionnellement aux informations municipales du bottin, en guise de rappel aux citoyens.

Le Conseil recommande d'avoir 3 feuilles (6 pages) du bottin dédiées à la Municipalité et aux groupes communautaires, sur papier couleur.

Objectif : que 50% des résidents, locataires et villégiateurs sondés indiquent qu'ils connaissent cette section du bottin et s'y réfèrent au besoin.

Coûts	12 mois - juin 2010 à mai 2011
• espace bottin 6 pages sur papier couleur	\$ 845
• temps des directeurs de service pour la création du contenu	\$ 70
• Rédaction-révision	<u>\$ 50</u>
Total	\$ 965

La Journée verte

La Journée verte a lieu en juillet à chaque année et elle est l'initiative de citoyens bénévoles, sous la gouverne du Comité consultatif en urbanisme et d'employés de la Municipalité.

Le Conseil municipal désirerait profiter de ce rassemblement extérieur, en cette période magnifique de l'année, pour y ajouter des activités de loisirs et de culture, ainsi que pour permettre aux citoyens d'en apprendre davantage sur leurs services municipaux, comme notre service des incendies et notre service policier de la Sûreté du Québec, par exemple.

Cette journée débute typiquement autour de 9h00 et se termine à 13h00. Nous proposons d'étendre les activités jusqu'à 15h00, avec l'aide de groupes communautaires et de fonds additionnels de la Municipalité pour assurer une animation et afin de pourvoir à des besoins de restauration simples (hot dogs, eau, boissons gazeuses, bière, etc.).

Le Club Optimiste de Sainte-Anne-des-Lacs pourrait, par exemple, s'occuper de la restauration comme activité de financement pour leur organisme. La Municipalité pourrait quant à elle, en plus du chapiteau déjà prévu, défrayer le coût pour des animateurs et des amuseurs publics pour les enfants, organiser des activités de loisirs et permettre aussi une exposition d'oeuvres d'art par nos artistes et artisans. La Journée verte sera organisée et coordonnée par la Municipalité.

Objectifs (À être définis par les services : Loisirs, Culture, Environnement, Sécurité publique) :

Coûts

• Employés municipaux	\$ 318
• Pompiers volontaires	\$ 336
• Deux amuseurs publics	\$ 150
• Sûreté du Québec	\$ 0
Total	\$ 804

Les matinées des élus

Le Conseil municipal aimerait raviver une activité du Conseil municipal précédent qui permettait aux citoyens de rencontrer leurs élus municipaux, dans un contexte informel et convivial, pour discuter des affaires municipales et de leurs préoccupations en tant que citoyens.

Le Conseil municipal propose deux matinées des élus par année, les deux prochaines étant le samedi 5 juin 2010 de 9h30 à 11h30 et le samedi 27 novembre de 9h30 à midi, à l'Hôtel de ville.

Le coût de cette activité consistera à fournir du café, du jus d'orange et des muffins !

Note : Chaque citoyen de Sainte-Anne-des-Lacs peut prendre rendez-vous en tout temps pour rencontrer le maire ou chacun des 6 conseillers municipaux.

Le Conseil municipal a déjà mis en place davantage de consultations publiques (rencontres formelles) pour l'élaboration de nouveaux règlements ou pour la modification de règlements municipaux existants). Le temps alloué à ces consultations publiques est aussi plus long que ce qui se faisait auparavant.

Objectif : Favoriser le dialogue informel entre les membres du Conseil municipal et un minimum de 50 citoyens présents par matinée.

Coûts	annuels
• café, jus et muffins	<u>\$ 250</u>
Total	\$ 250

Rencontres avec les groupes communautaires

Le Conseil municipal désire connaître les projets et les besoins de soutien raisonnables des organismes communautaires de Sainte-Anne-des-Lacs pour ces projets.

Ces organismes, par leurs actions et par leurs activités bénévoles, contribuent à faire de Sainte-Anne-des-Lacs un endroit plus agréable à vivre pour l'ensemble de la communauté. Des citoyens qui se prennent en main et qui veulent mettre de l'avant des projets concrets méritent un soutien de la part de la Municipalité puisque le travail bénévole accompli n'a pas besoin d'être réalisé par le biais d'activités comparables par nos employés des services municipaux, ce qui est en soi très bon pour le compte de taxes des citoyens!

Rappel : les organismes communautaires auront aussi de l'espace média (Journal de Prévost, site Internet, bottin) à leur disposition (voir pages précédentes).

Le coût de cette activité est très peu élevé et ces rencontres s'avèreront fort bénéfiques pour tous.

Les groupes admissibles à ces rencontres sont ceux dont les noms sont inscrits dans la section « vie communautaire » du site Internet de la Municipalité.

Objectif : Favoriser le dialogue entre les membres du Conseil municipal et les représentants de chaque organisme communautaire, une fois par année pour chacun, avec un plan de projets remis aux membres du Conseil (seulement pour les organismes qui désirent un soutien financier)

Coûts	annuels
• café, jus et muffins...	<u>\$ 100</u>
Total	\$ 100

Rencontres avec les entrepreneurs de Sainte-Anne-des-Lacs

Le directeur général de la Municipalité invitera une fois par année et de façon systématique les entrepreneurs qui ont pignon sur rue à Sainte-Anne-des-Lacs, à rencontrer le maire Claude Ducharme à son bureau de l'Hôtel de ville.

Ces rencontres permettront à Monsieur le maire de bien connaître les défis, les problèmes et les opportunités des entrepreneurs qui rendent de fiers services à notre communauté, le tout dans un climat de dialogue ouvert, de partenariat propice à leur épanouissement économique, ainsi que de respect des meilleures pratiques de comportement citoyen et de développement durable.

Le Conseil favorise cette communication qui aura pour but d'établir un dialogue gagnant-gagnant avec ces partenaires et ce, pour le mieux-être de l'ensemble de la collectivité. Les entrepreneurs seront aussi invités par Monsieur Ducharme à poursuivre leur appui aux initiatives communautaires.

Objectif : une rencontre planifiée et complétée par entrepreneur avec le maire pour 12 entrepreneurs d'ici la fin décembre 2010.

Coûts : aucun ou minime (un bon café !)

Bienvenue à Sainte-Anne-des-Lacs !

Les nouveaux citoyens qui ont choisi Sainte-Anne-des-Lacs pour y vivre recevront une lettre personnalisée du maire Claude Ducharme, lettre qui sera accompagnée du Guide du citoyen.

Cet ensemble de bienvenue pourra être livré en mains propres par les élus municipaux, à tour de rôle.

Objectif : que 100% des nouveaux arrivants reçoivent l'ensemble de bienvenue, en 90 jours ou moins après leur arrivée dans leur demeure.

Note : Le Guide du citoyen est téléchargeable en tout temps sur le site Internet de la Municipalité

Coûts	annuel
• Rédaction du modèle de la lettre modèle	\$ 75
• Production de guides avec reliure	<u>\$2,500</u>
Total	\$2,575

Les réseaux sociaux sur Internet

Une initiative peu onéreuse ... et qui demandera seulement un peu de temps, hebdomadairement, à Monsieur le maire !

Elle consiste à utiliser des outils du Web 2.0 afin d'établir un dialogue en ligne avec des citoyens. Le maire pourra sonder l'opinion des citoyens qui le suivent et les citoyens pourront répondre en ligne et établir un dialogue. L'ensemble des citoyens qui suivront le maire pourront voir l'ensemble des messages publiés de tous et chacun provenant de cette communauté d'internautes.

De plus, le billet du maire qui sera publié mensuellement dans le Journal de Prévost et sur le site Internet de la Municipalité, pourra y être référencé à partir de Facebook et de Twitter par le biais des comptes du maire.

De la même façon, le maire pourra attirer l'attention des citoyens sur le contenu d'une page spécifique du site Internet de la Municipalité, par utilisation d'un simple «clic» sur un lien URL d'un message par le biais de ses comptes Facebook et Twitter. Ainsi, à chaque fois qu'il y aura quelque chose d'intérêt pour les citoyens, les internautes qui suivront Monsieur Ducharme seront informés lorsqu'ils accéderont à leurs comptes individuels respectifs Facebook et/ou Twitter.

Objectifs : que 30% des accès aux pages du site Internet proviennent des liens par les réseaux sociaux sur Internet.

que nous ayons au moins 50 citoyens internautes inscrits et qui suivront les propos du maire, mensuellement, à compter de septembre 2010.

Coûts : communautaire

Les communications maintenues en 2010

Le site Internet www.sadl.qc.ca

Tel que mentionné dans la section « Situation actuelle » de ce document, le site Internet de la Municipalité accomplit l'essentiel de ce que doit offrir un service Internet informationnel pour les citoyens (calendrier, organigramme, description des services et des règlements en cours pour les affaires municipales, etc.). Il est aussi facile d'y naviguer.

Toutefois, les avenues de croissance du site dépendront de ce que le Conseil voudra offrir comme services Internet aux citoyens, dans un horizon de trois ans et plus, car la nature et la complexité technique pour offrir ces services influenceront le choix des outils Internet, les efforts de programmation et de formation requis, l'infrastructure de serveurs, de gestion de données, les logiciels, la télécommunication, ainsi que les autres coûts de développement, d'entretien, de mises à jour et d'opération, etc.

Les options seraient principalement les suivantes :

1. Maintenir un site informationnel seulement, mais l'améliorer avec plus d'information
2. En plus de l'option 1, offrir des services transactionnels sécuritaires en ligne aux citoyens, comme par exemple pouvoir payer son compte de taxes par Internet, etc.
3. En plus de l'option 1 et/ou de l'option 2, permettre des fonctions de dialogue en ligne avec le maire, les conseillers, ainsi qu'avec les employés municipaux (service à la clientèle citoyenne).

Il est important de constater que les différents paliers de gouvernement dans le monde utilisent aussi l'Internet, de plus en plus, pour réduire les coûts d'opération de leurs offres de service aux citoyens. Une réflexion plus étendue s'impose donc sur les orientations que désirerait prendre le Conseil pour les prochaines années. Un comité formé de deux élus, deux employés municipaux et cinq citoyens, sera mis de l'avant pour évaluer les besoins et les coûts-bénéfices de scénarios réalistes et envisageables pour une municipalité comme la nôtre. Trois ou quatre réunions du comité et le travail de deux à trois semaines d'un consultant spécialiste en solutions Internet en 2010 seront considérés pour évaluer les différents scénarios. À court terme, en 2010, le Conseil privilégie la création d'un comité d'évaluation et le maintien de l'option 1, avec un peu plus d'information disponible en ligne pour les citoyens et avec une page d'accueil qui sera mise à jour plus régulièrement avec les nouveautés municipales. Des

statistiques d'accès aux différentes pages du site seront fournies aux directeurs des services, sur une base hebdomadaire.

Coûts : \$8,500 Temps de D. Jarry et de S. Pagé \$8,000 + \$500 d'hébergement annuel

Le Bulletin municipal

Le Conseil municipal désire maintenir les trois publications bilingues du bulletin en 2010.

Toutefois, des pages additionnelles seront ajoutées à deux des trois publications (la publication de mai est OK), de manière à laisser suffisamment d'espace à chaque service municipal de pouvoir détailler son programme, pour chaque période de quatre mois.

Le Bulletin municipal sera aussi téléchargeable sur le site Internet de la Municipalité.

Objectif : qu'un minimum de 50% des résidents, locataires, villégiateurs sondés indiquent qu'ils reçoivent et lisent le bulletin municipal.

Coûts	annuel
<ul style="list-style-type: none">Trois publications bilingues, disponibles aussi sur le site Internet	\$12,000

Les journaux hebdomadaires régionaux

Le Conseil municipal désire conserver une souplesse de publication dans les hebdomadaires de la région, pour afficher des appels d'offres et des activités municipales au besoin.

Les dérogations mineures ne paraîtront plus dans ces journaux; toutefois, (\$1,237.57 en 2009) , elles seront affichées à l'Hôtel de ville, à l'église, ainsi qu'à la bibliothèque.

Objectifs : ils seront déterminés par le personnel cadre de la Municipalité

Coût : \$3,600

Les dépliants pour envois postaux

Le Conseil désire réduire substantiellement l'utilisation des dépliants postaux et ce, dès 2010.

Toutefois, la planification de la communication de la Journée de l'arbre, qui prévoit un envoi de dépliants postaux aux citoyens, sera maintenue.

Nous croyons qu'il sera possible pour le Service des Loisirs et de la Culture de faire connaître ses activités dans l'espace mensuel disponible dans le Journal de Prévost, le bottin de Sainte-Anne-des-Lacs, ainsi que par le bulletin municipal pour ce qui a trait à l'utilisation de médias papier.

C'est également un désir de la population de Sainte-Anne-des-Lacs que la municipalité réduise de beaucoup l'utilisation des dépliants comme moyen de communication aux citoyens.

Coûts : \$530 (Journée de l'arbre)

Les trois panneaux – aux entrées du village

Le Conseil privilégie le maintien des affichages de coroplasts en 2010, pour rappeler des événements ou des messages importants aux citoyens qu'ils auront déjà lus ou entendus au préalable par d'autres moyens de communication.

Les textes sur les coroplasts devront être très courts et permettre l'emploi de gros caractères plus visibles aux gens qui circulent dans leurs automobiles et camions.

Coûts :

- | | |
|----------------------------|----------------|
| • main-d'oeuvre municipale | \$ 400 |
| • coroplasts | <u>\$2,070</u> |
| Total | \$2,470 |

Le Guide du citoyen

Le Conseil désire améliorer quelque peu le Guide du citoyen pour les années à venir, en y ajoutant plus de contenu. Il s'agit d'une excellente publication qui sera remise à tous les nouveaux arrivants de Sainte-Anne-des-Lacs.

Le document sera aussi téléchargeable sur le site Internet de la Municipalité.

Coûts : Mises à jour de D. Jarry : \$200

Soirée reconnaissance (des bénévoles)

Le Conseil municipal désire poursuivre l'initiative du Conseil précédent, soit la tenue d'une soirée animée de reconnaissance du travail des bénévoles de la Municipalité.

Les mentions seront remises par le maire Claude Ducharme, avec photographies et textes appropriés qui paraîtront dans le Journal de Prévost .

Coûts : Salle, repas, orchestre, plaques honorifiques \$6,900

En complément à la reconnaissance de bénévoles s'ajoutera durant l'année la reconnaissance d'un ou de deux employés de la Municipalité qui se seront illustrés d'une façon particulière au cours de l'année, pour le meilleur bénéfice des citoyens. Un ou deux pompiers volontaires de la Municipalité recevront aussi pareille reconnaissance. Les coûts sont minimes (entre 2 et 4 plaques qui seront remises lors des soupers de Noël de ces deux groupes).

Tableau sommaire des moyens de communication 2010 et des coûts

	2010 (budgétaire)
• Bulletin municipal	\$ 12,000
• Coroplast	\$ 2,470
• Dépliant	\$ 530
• Journal	\$ 8,080
• Site Internet	\$ 8,500
• Bottin de SADL	\$ 965
• La Journée verte	\$ 804
• Matinées des élus	\$ 250
• Rencontres organismes	\$ 100
• Rencontres entreprises	\$ 0
• Ensembles de bienvenue	\$ 2,575
• Guide du citoyen	\$ 200
• Soirée reconnaissance	\$ 6,900
• Évaluations et mesures	\$ 4,000
Total	\$ 47,374

Mesure de l'efficacité du Plan de communication 2010

L'année 2010 servira d'abord comme année de référence pour la définition des objectifs de communication pour l'année 2011 et les suivantes. En 2010, il y aura accumulation de données qualitatives et quantitatives de résultats des communications des gestionnaires de la Municipalité, selon les objectifs qui auront été déterminés pour ces communications.

Un sondage téléphonique pourra être effectué en novembre 2010, afin d'évaluer la satisfaction des citoyens et leur appréciation des communications de la Municipalité. Un questionnaire sera produit et des scénarios de coûts seront évalués en fonction du niveau de précision que la Municipalité voudra obtenir. Il va de soi qu'un sondage scientifique serait souhaitable, toutefois, les coûts devront être très raisonnables et en juste proportion avec le budget global des communications de la Municipalité. Un sondage non scientifique et moins onéreux pourrait être envisagé aussi, en ayant par exemple deux groupes de 10 citoyens choisis au hasard pour débattre de leur appréciation et apporter leurs suggestions dans le cadre de «focus groups».

Coûts : \$4,000

Considérations pour le Plan de communication 2011

Le Plan de communication 2011 contiendra les objectifs améliorés de communication de la Municipalité qui auront obtenu les succès anticipés en 2010, ainsi que de nouveaux objectifs qui découleront des suggestions des cadres, des employés, ainsi que des citoyens et des membres du Conseil municipal.

Les constats et les recommandations du consultant qui effectuera le sondage «ressources humaines» en 2010, déterminera s'il y aura lieu d'inclure des objectifs et des activités de communication spécifiques aux communications internes en 2011. Ce volet n'est pas couvert dans le plan 2010.

Au chapitre du budget, le Plan de communication 2011 pourrait comprendre les activités suivantes qui ne sont pas dans le plan 2010 :

- Site Internet avec fonctionnalités étendues (selon les évaluations et recommandations d'un comité) ;
- Formation d'un employé sur une solution Web analytics (Google Analytics) ;
- Nouveaux panneaux d'affichage aux trois entrées du village ;
- Communications internes ;
- Panneau permanent de bienvenue à l'entrée du village ;
- Un plan d'intervention et de communication en cas de crise, avec un exercice de simulation sur le terrain en 2011.

Annexe 1 Dépenses de communication – 2009

(source : Jean-François René, dg, 29 mars 2010)

COMMUNICATIONS ACTUELLES

2009

Par activités

SERVICE MUNICIPAL	MESSAGE	MÉDIA UTILISÉ	FRÉQUENCE	COÛT UNITAIRE	RESPONSABLE CONTENU	OBLIGATOIRE OUI/NON	FOURNISSEUR
Loisirs	Abris soleil, remerciem.	Coroplast	non recurrent	\$ 191.89	Directrice des loisirs	Non	Enseignes des Laurentides
Loisirs	Abris soleil, remerciem.	1 heure	non recurrent	\$ 27.20	Directrice des loisirs	Non	Stéphanie Lauzon
Loisirs	Abris soleil, remerciem.	1.5 heures	non recurrent	\$ 31.86	Directrice des loisirs	Non	Voirie
				250.95 \$			
Voirie	Appel d'offres Asphaltage	Journal	1 fois année	\$ 434.57	Directeur de la voirie	OUI	Constructo
Voirie	Appel d'offres Asphaltage	1 heure	non récurrent	\$ 32.35	Directeur de la voirie	OUI	Voirie
				466.92 \$			
Voirie	Appel d'offres pierre conc.	Journal	1 fois année	\$ 279.37	Directeur de la voirie	OUI	Constructo
Voirie	Appel d'offres pierre conc.	1 heure	1 fois année	\$ 32.35	Directeur de la voirie	OUI	Voirie
				311.72 \$			
Voirie	Appel d'offres sable	Journal	1 fois année	\$ 161.76	Directeur de la voirie	OUI	Les publications Laurentiennes
Voirie	Appel d'offres sable	Journal	1 fois année	\$ 161.76	Directeur de la voirie	OUI	L'Écho du Nord
Voirie	Appel d'offres sable	1 heure	1 fois année	\$ 32.35	Directeur de la voirie	OUI	Voirie
				355.87 \$			
Tous	Bul.mun. Janvier 2009	Bulletin municipal	1 fois année	\$ 620.81	Tous les départements	Non	Renée Dion, graphisme
Tous	Bul.mun. Janvier 2009	Bulletin municipal	1 fois année	\$ 835.28	Tous les départements	Non	Imprimerie les compagnons
Tous	Bul.mun. Janvier 2009	1.5 heures	1 fois année	\$ 40.80	Tous les départements	Non	Stéphanie Lauzon
Tous	Bul.mun. Janvier 2009	1 heure	1 fois année	\$ 32.35	Directeur de la voirie	Non	Voirie
Tous	Bul.mun. Janvier 2009	1 heure	1 fois année	\$ 32.35	Directeur de la voirie	Non	Voirie
Tous	Bul.mun. Janvier 2009	9 heures	1 fois année	\$ 224.10	Directeur de la voirie	Non	Suzanne Pagé
				1,785.69 \$			
Tous	Bul.mun. Mai 2009	Bulletin municipal	1 fois année	\$ 1,693.12	Tous les départements	Non	Renée Dion, graphisme
Tous	Bul.mun. Mai 2009	Bulletin municipal	1 fois année	\$ 1,721.34	Tous les départements	Non	Imprimerie les compagnons
Tous	Bul.mun. Mai 2009	Frais postaux	1 fois année	\$ 261.50	Collette	Non	Société canadienne des postes
Tous	Bul.mun. Mai 2009	2 heures	1 fois année	\$ 54.40	Tous les	Non	Stéphanie Lauzon

				\$	départements		
Tous	Bul.mun. Mai 2009	1 heure	1 fois année	48.53	Directeur de la voirie	Non	Voirie
Tous	Bul.mun. Mai 2009	9 heures	1 fois année	224.10	Directeur de la voirie	Non	Suzanne Pagé
				4,002.99			
				\$			

Loisirs	Camp de jour	Coroplast	1 fois année	50.80	Directrice des loisirs	Non	Enseignes des Laurentides
Loisirs	Camp de jour	Dépliant	1 fois année	398.45	Directrice des loisirs	Non	Imprimerie les compagnons
Loisirs	Camp de jour	Frais postaux	1 fois année	183.76	Collette	Non	Société canadienne des postes
Loisirs	Camp de jour	Journal	1 fois année	151.70	Directrice des loisirs	Non	Journal de Prévost
Loisirs	Camp de jour	Journal	1 fois année	73.65	Directrice des loisirs	Non	Les publications Laurentiennes
Loisirs	Camp de jour	5.5 heures	1 fois année	149.60	Directrice des loisirs	Non	Stéphanie Lauzon
Loisirs	Camp de jour	5 heures	1 fois année	96.80	Directrice des loisirs	Non	Dominique Jarry
Loisirs	Camp de jour	1.5 heures	1 fois année	31.86	Directrice des loisirs	Non	Voirie
				1,136.62			
				\$			

Loisirs	Cours automne 2009	Dépliant	1 fois année	451.50	Directrice des loisirs	Non	Renée Dion, graphisme
Loisirs	Cours automne 2009	Dépliant	1 fois année	891.71	Directrice des loisirs	Non	Imprimerie les compagnons
Loisirs	Cours automne 2009	Frais postaux	1 fois année	183.76	Collette	Non	Société canadienne des postes
Loisirs	Cours automne 2009	15 heures	1 fois année	408.00	Directrice des loisirs	Non	Stéphanie Lauzon
Loisirs	Cours automne 2009	4 heures	1 fois année	70.40	Directrice des loisirs	Non	Dominique Jarry
Loisirs	Cours automne 2009	1 heure	1 fois année	24.90	Directeur de la voirie	Non	Suzanne Pagé
				2,030.27			
				\$			

Loisirs	Cours hiver 2010	Dépliant	1 fois année	863.49	Directrice des loisirs	Non	Caméléon Plubli-design
Loisirs	Cours hiver 2010	Dépliant	1 fois année	452.50	Directrice des loisirs	Non	Renée Dion, graphisme
Loisirs	Cours hiver 2010	Frais postaux	1 fois année	184.21	Collette	Non	Société canadienne des postes
Loisirs	Cours hiver 2010	15 heures	1 fois année	408.00	Directrice des loisirs	Non	Stéphanie Lauzon
Loisirs	Cours hiver 2010	8 heures	1 fois année	140.80	Directrice des loisirs	Non	Dominique Jarry
Loisirs	Cours hiver 2010	1 heure	1 fois année	24.90	Directeur de la voirie	Non	Suzanne Pagé
				2,073.90			
				\$			

Loisirs	Cours printemps 2009	Dépliant	1 fois année	300.25	Directrice des loisirs	Non	Imprimerie les compagnons
Loisirs	Cours printemps 2009	7.5 heures	1 fois année	204.00	Directrice des loisirs	Non	Stéphanie Lauzon
Loisirs	Cours printemps 2009	4 heures	1 fois année	70.40	Directrice des loisirs	Non	Dominique Jarry
Loisirs	Cours printemps 2009	1 heure	1 fois année	24.90	Directeur de la voirie	Non	Suzanne Pagé
				599.55			
				\$			

Urbanisme	Dérogation mineure	Journal	12 fois année	147.31	Directeur urbanisme	Non	Les publications Laurentiennes
Urbanisme	Dérogation mineure	Journal	12 fois année	127.33	Directeur urbanisme	Non	Les publications Laurentiennes

Urbanisme	Dérogation mineure	Journal	12 fois année	\$ 106.68	Directeur urbanisme	Non	Les publications Laurentiennes
Urbanisme	Dérogation mineure	Journal	12 fois année	\$ 134.22	Directeur urbanisme	Non	Les publications Laurentiennes
Urbanisme	Dérogation mineure	Journal	12 fois année	\$ 106.68	Directeur urbanisme	Non	Les publications Laurentiennes
Urbanisme	Dérogation mineure	Journal	12 fois année	112.18 \$	Directeur urbanisme	Non	Les publications Laurentiennes
Urbanisme	Dérogation mineure	Journal	12 fois année	\$ 127.33	Directeur urbanisme	Non	Les publications Laurentiennes
Urbanisme	Dérogation mineure	Journal	12 fois année	209.95 \$	Directeur urbanisme	Non	Les publications Laurentiennes
Urbanisme	Dérogation mineure	Journal	12 fois année	\$ 165.89	Directeur urbanisme	Non	Les publications Laurentiennes
				\$ 1,237.57			
				\$			

Administration	Élections	Bulletin municipal	Au 4 ans	\$ 536.16	Président d'élection	Non	Renée Dion, graphisme
Administration	Élections	Coroplast	Au 4 ans	\$ 90.30	Président d'élection	Non	Enseignes des Laurentides
Administration	Élections	Frais postaux	Au 4 ans	\$ 183.76	Président d'élection	Non	Société canadienne des postes
Administration	Élections	20 heures	Au 4 ans	\$ 498.00	Président d'élection	Non	Suzanne Pagé
				\$ 1,308.22			
				\$			

Administration	Emploi directrice loisirs	Journal	occasionnel	\$ 392.81	Directeur général	Non	Les publications Laurentiennes
				\$ 392.81			
				\$			

Loisirs	Fête des neiges	Coroplast	1 fois année	\$ 220.11	Directrice des loisirs	Non	Enseignes des Laurentides
Loisirs	Fête des neiges	Dépliant	1 fois année	\$ 234.78	Directrice des loisirs	Non	Imprimerie les compagnons
Loisirs	Fête des neiges	Frais postaux	1 fois année	\$ 183.76	Collette	Non	Société canadienne des postes
Loisirs	Fête des neiges	5.5 heures	1 fois année	\$ 149.60	Directrice des loisirs	Non	Stéphanie Lauzon
Loisirs	Fête des neiges	1.5 heures	1 fois année	\$ 31.86	Directrice des loisirs	Non	Voirie
				\$ 820.11			
				\$			

Loisirs	Fête des voisins	Coroplast	1 fois année	\$ 50.80	Directrice des loisirs	Non	Enseignes des Laurentides
Loisirs	Fête des voisins	3 heures	1 fois année	\$ 81.60	Directrice des loisirs	Non	Stéphanie Lauzon
Loisirs	Fête des voisins	1.5 heures	1 fois année	\$ 31.86	Directrice des loisirs	Non	Voirie
				\$ 164.26			
				\$			

Loisirs	Fête Nationale	Dépliant	1 fois année	\$ 146.74	Directrice des loisirs	Non	Imprimerie les compagnons
Loisirs	Fête Nationale	Frais postaux	1 fois année	\$ 185.64	Collette	Non	Société canadienne des postes
Loisirs	Fête Nationale	Frais postaux	1 fois année	\$ 185.64	Collette	Non	Société canadienne des postes
Loisirs	Fête Nationale	Coroplast	1 fois année		Directrice des loisirs	Non	Stéphanie Lauzon
Loisirs	Fête Nationale	Banderole	1 fois année		Directrice des loisirs	Non	Stéphanie Lauzon
Loisirs	Fête Nationale	6 heures	1 fois année	\$ 163.20	Directrice des loisirs	Non	Stéphanie Lauzon
Loisirs	Fête Nationale	2.5 heures	1 fois année	\$ 44.00	Directrice des loisirs	Non	Dominique Jarry
Loisirs	Fête Nationale	3.5 heures	1 fois année	\$ 74.34	Directrice des loisirs	Non	Voirie
				\$ 799.56			
				\$			

Loisirs	Foire du cadeau	Dépliant	1 fois année	\$ 332.98	Directrice des loisirs	Non	Imprimerie les compagnons
Loisirs	Foire du cadeau	Frais postaux	1 fois année	\$ 184.21	Collette	Non	Société canadienne des postes
Loisirs	Foire du cadeau	5 heures	1 fois année	\$ 136.00	Directrice des loisirs	Non	Stéphanie Lauzon
Loisirs	Foire du cadeau	4 heures	1 fois année	\$ 70.40	Directrice des loisirs	Non	Dominique Jarry
Loisirs	Foire du cadeau	1.5 heures	1 fois année	\$ 31.86	Directrice des loisirs	Non	Voirie
				\$ 755.45			

Voirie	Journalier voirie	Journal	1 fois année	\$ 140.87	Directeur de la voirie	Non	Journal de Prévost
Voirie	Journalier voirie	Journal	1 fois année	\$ 73.65	Directeur de la voirie	Non	Les publications Laurentiennes
Voirie	Journalier voirie	1 heure	1 fois année	\$ 32.35	Directeur de la voirie	Non	Voirie
				\$ 246.87			

Culture	Journée de la culture	Coroplast	1 fois année	\$ 220.11	Directrice des loisirs	Non	Enseignes des Laurentides
Culture	Journée de la culture	Dépliant	1 fois année	\$ 332.98	Directrice des loisirs	Non	Imprimerie les compagnons
Culture	Journée de la culture	Frais postaux	1 fois année	\$ 183.76	Collette	Non	Société canadienne des postes
Culture	Stationnement église	Coroplaste	non récurant	\$ 135.45	Directrice des loisirs	Non	Enseignes des Laurentides
Culture	Journée de la culture	5.5 heures	1 fois année	\$ 149.60	Directrice des loisirs	Non	Stéphanie Lauzon
Culture	Journée de la culture	4 heures	1 fois année	\$ 70.40	Directrice des loisirs	Non	Dominique Jarry
Culture	Journée de la culture	1.5 heures	1 fois année	\$ 31.86	Directrice des loisirs	Non	Voirie
				\$ 1,124.16			

Environnement	Journée de l'arbre	Coroplaste	1 fois année	\$ 33.86	Directeur de l'environne.	Non	Enseignes des Laurentides
Environnement	Journée de l'arbre	Dépliant	1 fois année	\$ 332.98	Directeur de l'environne.	Non	Imprimerie les compagnons
Environnement	Journée de l'arbre	Frais postaux	1 fois année	\$ 183.76	Collette	Non	Société canadienne des postes
Environnement	Journée de l'arbre	Journal	1 fois année	\$ 195.05	Directeur de l'environne.	Non	Journal de Prévost
Environnement	Journée de l'arbre	5.5 heures	1 fois année	\$ 95.20	Directrice des loisirs	Non	Stéphanie Lauzon
Environnement	Journée de l'arbre	8 heures	1 fois année	\$ 140.80	Directeur de l'environne.	Non	Dominique Jarry
Environnement	Journée de l'arbre	2 heures	1 fois année	\$ 42.48	Directrice des loisirs	Non	Voirie
				\$ 1,024.13			

Environnement	Journée verte	Coroplaste	1 fois année	\$ 146.74	Directeur de l'environne.	Non	Enseignes des Laurentides
Environnement	Journée verte	2 heures	1 fois année	\$ 54.40	Directrice des loisirs	Non	Stéphanie Lauzon
Environnement	Journée verte	2.5 heures	1 fois année	\$ 44.00	Directeur de l'environne.	Non	Dominique Jarry
Environnement	Journée verte	2 heures	1 fois année	\$ 42.48	Directrice des loisirs	Non	Voirie
				\$ 287.62			

Administration	Maison pièces sur piè.	Journal	non récurrent	\$ 90.30	Directeur général	Non	Journal de Prévost
				\$ 90.30			

Loisirs	Marche automnale	Coroplast	1 fois année	\$ 56.43	Directrice des loisirs	Non	Enseignes des Laurentides
Loisirs	Marche automnale	2.5 heures	1 fois année	\$ 68.00	Directrice des loisirs	Non	Stéphanie Lauzon
Loisirs	Marche automnale	1.5 heures	1 fois année	\$ 31.86	Directrice des loisirs	Non	Voirie
				\$ 156.29			
				\$			

Conseil	Rapport du maire	Journal	1 fois année	\$ 381.52	Maire	OUI	Journal de Prévost
				\$ 381.52			
				\$			

Urbanisme	Règlement 121-2-2008	Journal	occasionnel	\$ 452.94	Directeur urbanisme	OUI	Les publications Laurentiennes
Urbanisme	Règlement 125-15-2009	Journal	occasionnel	\$ 220.97	Directeur urbanisme	OUI	Les publications Laurentiennes
Urbanisme	Règlement 125-16-2009	Journal	occasionnel	\$ 127.33	Directeur urbanisme	OUI	Les publications Laurentiennes
Urbanisme	Règlements traduction	10 heures	occasionnel	\$ 249.00	Directeur urbanisme	Non	Suzanne Pagé
				\$ 1,050.24			
				\$			

Loisirs	Sentier raquette	Coroplast	non récurrent	\$ 56.44	Directrice des loisirs	Non	Enseignes des Laurentides
				\$ 56.44			
				\$			

Administration	Site web	350 heures	toute les sem.	\$ 6,160.00	Dominique	Non	Dominique Jarry
Administration	Site Web, hébergement	Site web	1 fois année	\$ 473.40	Tous les départements	Non	Cyprex technologies inc.
Environnement	Traduction règlement	Site web	occasionnel	\$ 330.00	Suzanne	Non	Lori McDonough
Sécurité publ.	Traduction règlement	Site web	occasionnel	\$ 220.00	Suzanne	Non	Lori McDonough
Sécurité publ.	Traduction règlement	Site web	occasionnel	\$ 55.00	Suzanne	Non	Lori McDonough
Urbanisme	Traduction règlement	Site web	occasionnel	\$ 82.00	Suzanne	Non	Denise Archambault
Administration	Procès verbaux conseil	18 heures	1 fois/mois	\$ 644.40	Jean-François René	Non	Jean-François René
Loisirs	Site web	30 heures	1 fois année	\$ 816.00	Directrice des loisirs	Non	Stéphanie Lauzon
Administration	Site web	50 heures	occasionnel	\$ 1,245.00	Suzanne	Non	Suzanne Pagé
				\$ 10,025.80			
				\$			

Loisirs	Vélo fête	Coroplast	1 fois année	\$ 50.80	Directrice des loisirs	Non	Enseignes des Laurentides
Loisirs	Vélo fête	2.5 heures	1 fois année	\$ 68.00	Directrice des loisirs	Non	Stéphanie Lauzon
				\$ 118.80			
				\$			

Conseil	Vœux de Noël	Journal	1 fois année	\$ 295.73	Maire	Non	Journal de Prévost
				\$ 295.73			
				\$			

Soirée des bénévoles \$ 6,750.00

\$ 40,100.36

29 mars 2010.